

**COMITE DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020
EN BOURGOGNE**

**COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE
DU 21 AVRIL AU 3 MAI 2021**

Une consultation écrite du comité de suivi s'est déroulée du 21 avril au 3 mai 2021.

Cette consultation sollicitait l'avis du comité de suivi sur 2 points :

- Modification du programme opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020 : intégration du volet REACT EU prévu dans le cadre du plan de relance européen et ajustements au sein de la maquette financière initiale des axes 1, 3, et 4. A noter que la phase de validation formelle par la Commission Européenne interviendra à l'issue de la consultation écrite et pourra aboutir à des évolutions à la marge du document.
- Modification du Vademecum intégrant le volet REACT EU du programme + une précision concernant les « travaux d'aménagement » et la « coordination des acteurs du territoire » sur l'OS 5-3

Cette consultation écrite était également l'occasion d'informer les membres du comité de suivi de la mise à disposition du rapport final des travaux d'évaluation ex-ante relative aux instruments financiers, ainsi que des fiches de justification détaillées associées.

Aucune contribution, autres que des avis favorable, n'a été présentée dans les délais de la consultation.

En application du règlement intérieur du comité de suivi, les points à l'ordre du jour sont donc approuvés.

Fait à Besançon, le 03/05/2020

La Présidente
du Conseil Régional

Signé par : Olivier RITZ
Date : 03/05/2021
Qualité : DGA, DGE, Stratégie



Pour le Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
Le Secrétaire général
pour les affaires régionales



Eric PIERRAT